

En vérité, de pareilles inepties ne se réfutent pas..... et je déplore sincèrement d'avoir à les signaler.

Cette pièce de monnaie n'est autre probablement que le denier de Lyon, décrit par Poey d'Avant (1) et portant pour légende PRIMA SEDES GALLIARVM, et, au revers, MONETA LVGDVNENSIS, que M. Tripier a lu *beaucoup trop distinctement* LUTETIA PARISIORUM..... Il est fâcheux qu'il ait oublié d'en décrire les types ; au moins aurait-on pu rectifier sa leçon avec plus de certitude....., à moins pourtant que sa *description* n'eût été à la hauteur de sa *lecture*....

Du reste, la monnaie en question est du XIV^e siècle ; elle n'a pas été trouvée *dans* les fondations de l'église, mais *près* d'elles ; c'était une monnaie perdue sans doute, et on aurait tout aussi bien pu en rencontrer une de César ou de Tibère, de Louis XI ou d'Henri IV, de la République française ou de l'Empire. Quelle conséquence M. Tripier a-t-il voulu déduire de cette trouvaille ? C'est ce qu'il a oublié de nous dire.

Enfin, dans sa *Note explicative* n° 6 (2), M. Tripier décrit la Chartreuse de la Sylve, et je trouve opportun d'extraire ici quelques mots de sa description pour y ajouter un éclaircissement indispensable. « Les murs, dit-il, étaient revêtus d'une boiserie d'environ douze pieds de hauteur, avec des panneaux ornés de bas-reliefs faits avec beaucoup d'art et de goût. Il y en avait un entre autres, sur la porte d'entrée, représentant une forêt, un lièvre qui en sortait et une main étendue au-dessus..... »

M. Tripier n'en dit pas davantage : il ignorait sans doute que ce panneau représente les armes de la maison de la Sylve-Bénite, et le dessus de la porte d'entrée était en

(1) *Monnaies féodales de la France*, t. 3, n° 5059 et 5060.

(2) *Dissertation*, etc., p. 38.